

Groupe de Travail « Documentation »

Relevé de conclusions du 25 janvier 2017

Présents : Clothilde Zur Nedden, Anne-Catherine Fritzing, Virginie De Laitre, Amélie Church, François Bottini, Aurélie Thomas, Marie-Christine Kerhuel

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour :

- Définition des principes structurants de l'organisation de la nouvelle université
- Etat des lieux de la fonction documentation dans les deux établissements (points communs, effectifs)

Le groupe de travail « Documentation » se réunit pour la première fois, il travaillera en lien avec un groupe pilote qui ne s'est pas encore réuni et qui comprendra les vice-présidents Recherche et Formation des deux établissements ainsi que les deux responsables des SCD.

Dans la mesure où les travaux du groupe de travail commencent tardivement par rapport à certains groupes ayant démarré en septembre, les premières phases du projet (définition des principes structurants et état des lieux) seront traitées en même temps avant d'aborder la phase de construction à partir du mois de mars 2017.

Les deux responsables des SCD ont établi une liste des sous-fonctions de la Documentation et ont fait une première proposition de répartition des niveaux décisionnels entre université et faculté. Lorsque le niveau décisionnel est envisagé au niveau des facultés, la mention « en lien avec » est ajoutée aux composantes et infra-composantes. Le groupe entend ici un lien coopératif naturel entre les facultés, les composantes et infra-composantes.

Définir et mettre en œuvre la politique documentaire de l'université

S'agissant de l'acquisition des ouvrages ou documents, le groupe a tenu à souligner la nécessaire distinction entre livres physiques et numériques (la prise en compte de l'accès à distance des ressources numériques est capitale et la négociation avec les producteurs de documentation électronique ne peut se faire qu'au niveau de l'université).

La gestion des ressources numériques s'effectue actuellement au niveau universitaire. C'est une mission stratégique car il est nécessaire de définir une politique d'achat et de négociation des ressources à l'échelle de l'ensemble de l'établissement. Dès lors, la question des ressources numériques doit au moins se poser au niveau interfacultaire, si ce n'est universitaire.

Outre la dimension globale de la gestion des ressources numériques, la question des métiers et de la qualification des personnels pour gérer ces ressources se pose également. Cette activité nécessite en effet un personnel spécifiquement qualifié et dédié, et il serait contreproductif de démultiplier les cellules en charge de ces dossiers au sein des facultés.

Accueillir les usagers

D'une manière générale, le groupe de travail a tenu à souligner l'importance de l'accueil des usagers. Il comporte à la fois une dimension physique des bibliothèques, mais aussi une dimension de pilotage transversal dans la définition des services et l'activité de support apportée à la mise en œuvre de ces services. Les services supports ont quant à eux une forte dimension « interfacultaire ».

Concernant le pilotage et le développement des services aux usagers, les niveaux universitaire et facultaire sont envisageables, selon le mode d'organisation retenu.

L'organisation des espaces de travail et de consultation peut s'envisager selon deux paradigmes. Si le schéma est facultaire, la question des services s'appréciera à l'échelle des composantes (les bibliothèques sont actuellement très liées aux UFR, dans la logique d'un service précis offert à un public précis). En revanche dans l'idée d'un pilotage plus transversal, la mise en place d'une politique pratique « trans-services » (mais aussi la nécessité d'un service support à tous ces services) pourrait pallier les problèmes de multiplicité et d'indépendance des sites.

Soutenir la formation

S'agissant de la mise en œuvre des formations, elle peut -tout comme l'évaluation des services offerts aux usagers ou l'organisation des espaces de travail- se décliner au niveau facultaire. S'agissant en revanche de la définition stratégique ou du pilotage de la formation, le mode décisionnel envisagé est transversal.

Soutenir la recherche

Le soutien à la recherche, sous l'angle de la politique de libre accès des données, de l'analyse des publications des chercheurs ou du développement de « l'archive ouverte » s'envisage exclusivement au niveau universitaire, compte tenu de la dimension stratégique de ce domaine. Certaines actions dérivant de ce pilotage peuvent être déclinées au niveau facultaire, comme au niveau des composantes et des laboratoires.

Le développement des liens avec les laboratoires peut lui s'envisager à plusieurs échelles et de manière transversale.

Services supports

Ont été ajoutés à ces activités l'administration financière, les ressources humaines, la logistique et l'immobilier ainsi que les problématiques d'hygiène et de sécurité.

Patrimoine et action culturelle

Ces fonctions sont du ressort de l'université, en lien étroit avec la Culture et la gestion des collections patrimoniales et scientifiques.

Points à approfondir :

- Comment articuler la future organisation aux textes réglementaires concernant la documentation, notamment le décret de 2011 relatif aux bibliothèques ?
- Comment seront traitées les relations de l'actuel SCD Paris-Sorbonne comme celles des bibliothèques associées avec les bibliothèques interuniversitaires avec la nouvelle organisation ?
- Comment s'articule le travail de réflexion avec les autres groupes, notamment avec les groupes soutien à la formation et à la recherche ?
- Si la démarche envisagée est de rattacher toutes les bibliothèques aux facultés, quelle organisation envisager pour un cadrage commun qui puisse être opérant et ne pas dissocier les bibliothèques et personnels des actions de pilotage stratégique de la documentation ?

Le groupe a émis le souhait de pouvoir disposer d'un benchmark qui recenserait les expériences d'universités étrangères qui fonctionnent à un niveau facultaire.

Prochaines étapes

Finalisation de l'état des lieux

Démarrage de la phase construction